

- prépare un répertoire des services de foresterie canadiens exportables, y compris la lutte contre les ennemis des cultures et le feu, l'utilisation des terres, la régénération forestière et la formation;
- suit les investissements canadiens faits à l'étranger dans le secteur minier pour accroître les exportations de services et d'équipements canadiens connexes;
- facilite les échanges scientifiques et technologiques internationaux, notamment avec les pays en développement, en vue de trouver de nouveaux marchés ouverts aux équipements, aux services et aux compétences du Canada;
- tient à jour un site Web (<http://cmt-net.nrcan.gc.ca>) afin de diffuser des renseignements sur les derniers progrès technologiques applicables à l'industrie des minéraux;
- facilite les travaux de recherche-développement entrepris conjointement par le gouvernement et l'industrie afin de mettre au point des produits propres à l'industrie des minéraux aux fins d'exportation.

Investissement : RNCan cherche à améliorer le climat d'investissement au Canada :

- en organisant des conférences sur la promotion des minéraux afin d'accroître l'intérêt des étrangers à l'égard des industries canadiennes des minéraux et des métaux, et de promouvoir les progrès technologiques du pays dans le domaine des mines, du traitement des minéraux et des technologies connexes;
- en participant au programme Partenaires pour l'investissement au Canada par le biais duquel RNCan a établi des relations de haut niveau avec des entreprises nippones pour mieux faire connaître les avantages du Canada; le programme commercialise activement notre pays en tant que destination nord-américaine par excellence pour les investissements étrangers.

Revenu Canada (RC)

Comme Revenu Canada est fortement orienté vers les affaires et qu'il est chargé d'administrer les accords commerciaux et de surveiller la circulation des biens et des personnes à la frontière, il participe activement à la promotion du commerce international. Un objectif stratégique international clé de Revenu Canada consiste à faciliter le commerce et l'investissement de façon à accroître la compétitivité de l'industrie canadienne.

Accès aux marchés : Revenu Canada participe à un certain nombre de tribunes et d'organisations internationales aux fins de simplifier les procédures, de promouvoir l'harmonisation des règles douanières, et de favoriser la coopération internationale.

Organisation mondiale des douanes :

- travailler à la révision de la Convention de Kyoto, Convention internationale sur la simplification et l'harmonisation des procédures douanières;
- promouvoir le développement continu et l'application du Système harmonisé;
- élaborer des règles d'origine et formuler des lignes directrices et des procédures claires conformes à l'Accord international sur l'évaluation en douane.

Sous-comité des procédures douanières de l'APEC :

- s'employer à l'harmonisation des procédures douanières des économies de l'APEC en mettant en œuvre un plan d'action collectif en 12 points;
- participer à l'élaboration de politiques, de procédures et de normes douanières harmonisées afin de faciliter l'application des accords commerciaux tels que l'ALÉNA, l'AELÉ et la ZLÉA;
- passer d'un système intérieur de communication des données à un régime international de données harmonisées en vue de rationaliser l'exportation des biens commerciaux, en commençant par nos partenaires commerciaux du G7 et de l'APEC;
- travailler en collaboration avec les États-Unis dans le cadre de l'Accord du Canada et des États-Unis sur la frontière commune en vue de faciliter le mouvement de biens commerciaux, et avec des organismes régionaux tels que la Conférence des Antilles sur l'exécution des lois douanières;
- offrir aux exportateurs canadiens un programme de sensibilisation adapté à leurs besoins ainsi que des services généraux;
- étendre l'utilisation du Numéro d'entreprise unique de manière à permettre aux exportateurs de s'en servir dans les programmes d'autres ministères fédéraux;
- encourager les exportateurs à passer de la communication des données sur support papier à la transmission électronique grâce à la Déclaration d'exportation canadienne automatisée, laquelle simplifie la collecte de données sur les exportations et le processus de déclaration à cet égard.